



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 27 mai 2024

Présents (27) : Marie BERTIN, Florent BUFFARD, Jean-François DELCAIRE, Agathe FAURE, Claude GARREC (Sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours), Elise GAS, Michel GENDROT, Véronique GOUPY, Michèle HAEGY, Samira HERBAL, Brigitte LABADIE, Jean-François LEGOUX, Stéphane LEULLIER, Claudine MASSE, Anne MIZON (Sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours), Martine NOTHERN, Sophie POULAIN, Élodie QUERIOUX (Centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg et Antenne Saint-Honoré), Laurence ROUCOULY (association de Défense des Arcades Rivoli, ADAR), Michaël SARFATI, Delphine ROUX-BRAZ (association Cerise), Florence SUHARD, Jérôme THELOHAND, Monique TISSOT, Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZYLBERSHLAG, Adama ZOUNGRANA.

Auditeurs (1) : François JOUSSEAUME.

Excusés (11) : Patricia BAUDUIN, Helen Anne BEILBY-ORRIN, John Michael ORRIN, Philippe BRAGHINI, Hélène DE BARMON, Aude DE LA CONTE ERGMANN, Christophe DEVILLE, Samira HERBAL, Marie-Christine MALECOT, Agnès MARCONNET, Patrice TIJOUX.

Mairie de Paris Centre : Amina BOURI, élue référente, Déléguée de Paris Centre en charge de l'Histoire de Paris, de la Seine, du suivi des plans climat et de la prospective ; Corine FAUGERON, Conseillère de Paris, Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité ; Raphaëlle RÉMY-LELEU, Conseillère de Paris, Déléguée de Paris Centre aux grands projets de végétalisation, à l'écoresponsabilité et à la citoyenneté ; Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier.

En introduction de la réunion, Amina BOURI, élue référente du Conseil de quartier, explique que la coprésidente est souffrante et ne pourra pas être présente pour cette réunion. Elle ajoute que Raphaëlle RÉMY-LELEU, Conseillère de Paris, Déléguée de Paris Centre aux grands projets de végétalisation, à l'écoresponsabilité et à la citoyenneté et Corine FAUGERON, Conseillère de Paris, déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité, sont présentes aujourd'hui pour échanger avec les Conseillers de quartier sur les sujets liés à la végétalisation.

Végétalisation

Corine FAUGERON explique qu'elle s'est penchée sur la problématique des pelouses du square Louvois. Ces dernières rencontrent un problème similaire à celles du square Louis XIII situé au centre de la place des Vosges. C'est un square plus grand, il est donc possible de mettre en place une alternance pour la mise au repos des pelouses. Corine FAUGERON indique vouloir s'inspirer de ce qui se fait en Angleterre où l'on trouve toujours de belles pelouses. Elle a demandé à la DEVE de trouver de l'herbe plus résistante. Une conseillère explique qu'en Provence de nombreuses villes utilisent du kikuyu qui est un type de pelouse tropicale, très résistant à la sécheresse.

Un habitant s'interroge sur la qualité de la terre, qui dans ce square est très sablonneuse et semble mal adaptée à la pousse des végétaux. D'autres habitants ajoutent que ce square est très ombragé et que c'est peut-être à cause de l'ombre que la pelouse a du mal à repousser par endroits. Une habitante

précise que les pelouses ont été intégralement refaites il y a deux ans et que ça n'a pas tenu. Elle estime qu'il ne faudrait pas faire l'erreur de replanter le même type de pelouse.

Raphaëlle RÉMY-LELEU répond que si la repousse hivernale ne suffit pas, la DEVE fera des études pour en comprendre la cause.

Un Conseiller demande quel est le coût pour refaire une pelouse ? Raphaëlle RÉMY-LELEU répond que ce coût dépend de la taille de la pelouse concernée et que c'est un coût qui est compris dans l'entretien hivernal.

Une habitante explique que dans le cadre d'EVQ un certain nombre de secteurs du quartier seront végétalisés. Elle demande comment seront sélectionnées les essences plantées. Corine FAUGERON répond qu'à ce stade on ne sait pas encore quelles seront les essences choisies, cependant elle précise que les espèces seront variées afin de limiter la transmission des maladies entre plantes. Les habitants seront sollicités dans ce choix.

Une habitante explique que la ville doit être vigilante dans ces plantations afin que le racinaire n'abîme pas les voies et les réseaux. Raphaëlle RÉMY-LELEU répond que la présence de réseaux souterrains qui pourraient être abîmés par le racinaire est un des principaux motifs empêchant la plantation d'arbres à Paris. La ville est très vigilante sur ce point.

Une habitante demande quel est le projet de végétalisation des colonnades du Louvre ? Corine FAUGERON répond qu'il ne sera pas possible de végétaliser les fossés car ils appartiennent à l'État. Elle explique que pour le moment il n'y a pas de projet défini pour cet endroit et qu'il s'agit d'un projet complexe en raison du nombre d'acteurs impliqués. Pour que le projet prenne forme, il est nécessaire que tous les acteurs impliqués s'entendent et que chacun accepte de prendre à sa charge une partie du financement de ce projet. Les habitants signalent que pour le quartier l'avenir de la place du Louvre est un enjeu important compte tenu de sa circulation importante et des différents problèmes qu'elle rencontre, notamment le stationnement des cars de tourisme.

Un habitant demande pourquoi une végétalisation a été possible au-dessus du parking souterrain Saint-Martin alors que ce n'est pas possible place de la Bourse, justement en raison de la présence d'un parking souterrain sous la place ? Raphaëlle RÉMY-LELEU répond que le projet au-dessus de la place de la Bourse était beaucoup plus ambitieux. Il aurait été possible de réaliser ce projet mais cela aurait présenté des coûts très importants pour un résultat incertain. Elle ajoute que bien que ce projet ait dû être abandonné, une végétalisation de la rue de la Bourse va avoir lieu dans le cadre d'Embellir Votre Quartier, avec la plantation de plusieurs arbres.

Le Conseil de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil a commencé un travail d'identification et de cartographie des arbres abîmés à Paris Centre, notamment par des vélos qui s'y accrochent. La Mairie propose de renforcer l'offre d'arceaux vélos pour limiter le nombre de vélos qui s'accrochent aux jeunes arbres. Raphaëlle RÉMY-LELEU convient que les protections de type « ranch » (encadrement en bois) sont les plus efficaces pour protéger les jeunes arbres ; cependant, ce dispositif n'est plus celui qui est privilégié par les services. À Paris, un service de l'arbre est en charge de suivre tous les arbres de Paris. Toutes les coupes et plantations prévues sont annoncées sur Paris.fr. Le Conseil de quartier souhaiterait inviter ce service lors d'une de ses prochaines réunions.

Une habitante explique que courant avril, les quais ont bénéficié d'un réaménagement des pieds d'arbres. Depuis, tous les pieds d'arbres sont équipés d'entourages bas en métal avec des angles saillants. Elle estime que ce dispositif est dangereux car peu visible et une chute pourrait avoir des conséquences aggravées en raison des angles saillants de cet aménagement. Raphaëlle RÉMY-LELEU répond qu'en effet tous les quais vont être équipés de ce type d'entourage. À l'intérieur, un mélange de plantes a vocation à déborder de cet entourage. Cela donnera un rendu plus esthétique et l'espace occupé par les plantes rendra plus visible les pieds d'arbre afin que les usagers ne se prennent pas les pieds dans leur entourage. Les habitants se plaignaient du manque d'homogénéité sur les quais, ainsi que de la dégradation des entourages existants en bois.

Un habitant demande si l'arrosage automatique se développe à Paris. Corinne FAUGERON répond que dès que la Mairie crée des bandes végétalisées, elle met en place un arrosage automatique.

Une étude récente sur les pieds d'arbres sera diffusée aux conseillers.

Tri sélectif

Une habitante explique que depuis l'arrêt de la collecte des déchets alimentaires en pieds d'immeuble, le point d'apport volontaire est situé à 10 minutes à pied de chez elle, ce qui est trop loin pour jeter des déchets. Elle demande si le dispositif va être renforcé. Amina BOURI répond qu'actuellement des modules ont été déployés à proximité des marchés. Le dispositif doit en effet être renforcé, notamment par l'installation de modules supplémentaires à proximité de chacune des écoles de l'arrondissement. Les habitants demandent s'il est possible d'avoir une carte des points d'apport volontaires dédiés aux déchets alimentaires. Raphaëlle RÉMY-LELEU répond que cette carte existe déjà, et qu'elle est disponible sur [Paris.fr](https://paris.fr).

Plusieurs habitants demandent si ces bacs sont hermétiques afin d'éviter qu'ils attirent les rats ou dégagent de mauvaises odeurs ? Raphaëlle RÉMY-LELEU répond que le dispositif est équipé de grilles très serrées qui empêchent les rats d'y accéder.

Aux Centres de l'été

Amina BOURI donne ensuite la parole à Élodie QUÉRIOUX, Directrice adjointe du Centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg, afin qu'elle parle de l'opération Au(x) Centre(s) de l'été. Il s'agit d'activités et de sorties organisées pendant l'été à destination des enfants de Paris Centre qui ne peuvent pas partir en vacances.

Élodie Quérioux commence par remercier le Conseil de quartier pour le financement qu'il a accordé pour la mise en place de cet évènement. Cette année sera la 5^e édition.

Généralement, les sorties et les soirées permettent de toucher environ une soixantaine d'enfants et les activités parvis, organisées l'an dernier sur le parvis de Saint-Eustache, touchent une centaine d'enfants. Cette année les activités « parvis » se dérouleront sur un terrain de sport situé derrière le lycée Charlemagne. Des animations sportives y seront animées par la ville sur deux terrains et le troisième sera à la disposition d'Aux Centres de l'été qui proposera les activités que les associations ont l'habitude de mettre en place. Il y aura notamment des activités de basket fauteuil et de recyclage de ballon. L'année précédente, une initiation au cécifoot avait été organisée. Cette année, trois grosses sorties sont prévues, notamment une sortie escalade à Fontainebleau et une sortie à la base nautique de l'Isle Adam. Trois soirées sont également prévues dans les différents Centres afin d'offrir aux enfants un temps de loisir.

Cet évènement est organisé par les deux centres sociaux de Paris Centre, La Clairière et Cerise, et les deux centres Paris Anim' Simon Lefranc et Ruth Bader Ginsburg.

Une habitante demande comment sont sélectionnés les enfants qui participent à ces activités et sorties ? Élodie QUÉRIOUX répond que les inscriptions sont ouvertes uniquement aux enfants résidant à Paris Centre. Les sorties sont limitées à 40 jeunes. Les centres sont attentifs à ce que les enfants qui se sont inscrits puissent participer à au moins une activité. Sinon la règle en vigueur est celle du 1^{er} inscrit, 1^{er} servi.

Par ailleurs, elle ajoute que dans le cadre des 25 ans de Cerise, le 8 juin, une tombola est mise en place et devrait permettre de cofinancer un séjour d'été pour 8 jeunes de Paris Centre. Il y aura également un buffet préparé par les usagers et les bénévoles du centre ainsi qu'un bal dans la rue.

Jeux Olympiques et Paralympiques

Le Conseil de quartier souhaiterait avoir un point de contact pour répondre à ses interrogations liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques.

Le Conseil de quartier explique qu'il lui manque encore des informations concernant notamment le stationnement résidentiel et les points d'entrée et de sortie de Paris Centre.

Des habitants expliquent qu'ils n'arrivent pas à télécharger le QR code pour pouvoir circuler pendant les JOP. Raphaëlle RÉMY-LELEU rappelle que l'obtention du QR code se fait après enquête administrative. En conséquence, elle invite les habitants à demander leur QR code le plus tôt possible pour éviter le goulot d'étranglement des demandes de dernières minutes. La dernière newsletter des JOP ne faisait pas état de sujets liés à la circulation à Paris Centre. Une habitante demande si les professionnels auront également besoin de QR code ?

Une habitante signale que son adresse se situe exactement à la frontière entre la zone rouge et la zone grise. Elle demande s'il lui faut demander les deux QR codes ? Amina BOURI lui répond qu'effectivement, elle doit bien faire la demande pour chacune des zones.

Librairie JOUSSEAUME

La librairie Jousseume, qui se situe dans la galerie Vivienne, est vieille de deux siècles. C'est une institution du quartier. On y trouve des livres pour tous les publics, mais aussi des livres anciens. On y restaure également des livres anciens.

Monsieur JOUSSEAUME, propriétaire de la librairie indique que le syndic, qui agit pour le compte de l'Institut de France, souhaite déplaçonner son loyer qu'il estime anormalement bas. Il n'est pas possible d'ouvrir une négociation à l'amiable. Le syndic a engagé un expert immobilier chargé de justifier la hausse de 30% du loyer.

Monsieur JOUSSEAUME explique avoir tenté de contacter l'Institut de France par téléphone et courrier sans avoir de retour. Il ne comprend pas qu'une telle institution ne soit pas sensible à la problématique de sa librairie. En conséquence, il souhaite solliciter l'aide de la Mairie. Il ajoute que seule la façade de cette librairie est classée. En cas de changement de destination, il serait possible en cas de travaux de casser l'intérieur de cette boutique de 200 ans. Raphaëlle RÉMY-LELEU estime que le simple fait que le syndic ait nommé un expert immobilier plutôt qu'un curateur culturel justifie une intervention de la Mairie.

Une habitante propose de soumettre le sujet à la presse afin de créer un « bad buzz » autour de ce syndic qui agit pour le compte d'un institut culturel tout en semblant peu sensible aux problématiques liées à la culture. Un autre habitant propose de faire une pétition et de la transmettre à l'Institut de France.

Le Conseil de quartier soutient la demande de Monsieur JOUSSEAUME et souhaiterait que le Maire écrive à l'Institut de France afin de soutenir la librairie. Une habitante propose de faire une copie du courrier à Mme Rachida DATI, Ministre de la Culture, et dont le ministère se trouve dans le quartier Louvre-Opéra.

Arches Citoyennes

Quatre membres du Conseil de quartier ont participé à cette concertation. Une visite du rez-de-chaussée a été organisée. Il n'a pas été possible de visiter les étages car ils sont occupés par des associations. La ville de Paris utilise également une partie de ces espaces afin d'y organiser des formations jusqu'à la fin de l'année. Le rez-de-chaussée se compose d'une grande cour qui va être végétalisée ainsi que de plusieurs espaces autour où se trouvent actuellement une cantine, une salle modulable que les participants n'ont pas pu visiter car une projection était en cours, un espace dédié à la vente de vélos d'occasion, la location de vélos électriques, la réparation de vélos et les bonnes pratiques à vélo, deux autres espaces sont dédiés à des artisans et à des artistes.

Un atelier avec quatre groupes de travail a été mis en place afin de réfléchir à la future destination de ces espaces. De nombreuses propositions autour de la culture et du sport ont été faites. L'objectif est que cet espace reste accessible au plus grand nombre une fois le bâtiment réhabilité.

Amina BOURI ajoute que la programmation des Arches Citoyennes est très riche et invite les habitants à en profiter.

G.P.O.

La référente du Conseil de quartier au GPO signale que cette instance ne se réunit plus depuis plusieurs mois. Elle a donc écrit au commissariat afin d'en connaître les raisons.

Le commissariat lui a répondu que le dispositif continuait à être organisé au sein de Paris Centre mais son fonctionnement a été modifié. Dorénavant, le GPO rassemble les partenaires pour traiter un point précis par réunion. En conséquence, seules les personnes concernées par la thématique traitée sont invitées.

Les habitants s'inquiètent du fait qu'ils n'ont donc plus la possibilité de remonter les points noirs du quartier. Un habitant s'interroge sur le fait que les réunions GPO ne soient pas organisées par la mission de prévention et d'écoute du Commissariat de Paris Centre. À minima, celle-ci pourrait organiser des rencontres régulières avec les Conseils de quartier pour connaître les remontées du terrain et inquiétudes des habitants.

Réponses aux questions de la séance précédente

Bar à nouilles : lien pour la déclaration préalable – le Conseil souhaite la référence pour pouvoir trouver l'information sur le site internet.

La Mairie n'a pas vocation à transmettre les numéros de déclaration préalable. Quoiqu'il en soit, elles sont toutes disponibles [ici](#) et peuvent être consultées en entrant directement l'adresse.

Le Conseil de quartier demande pourquoi la restauration du square Louvois n'a pas été prévu dans le cadre d'Embellir Votre Quartier (EVQ)

La démarche EVQ s'est construite sur la base des projets issus de la concertation menée auprès des habitants. Les projets ont été ensuite étudiés d'un point de vue de la faisabilité.

Aucun projet concernant le square Louvois n'a été déposé ; c'est pourquoi il n'y a pas de projet de réaménagement sur ce square dans EVQ.

Amina BOURI informe le Conseil que la rénovation des grilles du square Louvois est prévue par la Mairie.

Le Conseil de quartier signale la présence de nombreux rats dans le square Louvois

Dès les premiers signalements, la Mairie a programmé et renforcé les interventions des services pour cadrer la population de rats par des pièges (Ecomile et boîtier noir). Pour tout signalement de rongeurs, la Mairie rappelle l'utilité de faire des signalements via l'application mobile « DansMaRue » et de transmettre les numéros de signalements.

Le CO souhaiterait mettre en place un massif arboré sur les bordures des pelouses afin d'empêcher les usagers d'y accéder.

La Mairie étudie actuellement, en lien avec la Direction Générale des Services, la première demande du Conseil de quartier concernant la mise en place de petits arceaux pour protéger la pelouse. Elle remercie le Conseil de quartier de bien vouloir prioriser leur demande entre les arceaux et l'implantation d'un massif.

Une habitante demande une refonte du RET afin que les obtentions de terrasses soient assujetties à la preuve du traitement des déchets par un professionnel.

Les verbalisations des établissements (liées aux nuisances sonores, terrasses illégales, dépassements mais aussi propreté) sont bien prises en compte dans les avis favorables ou défavorables, rendus par la Mairie, sur l'attribution de terrasses.

Un habitant signale que dans le passage des Panoramas, plusieurs restaurants déversent leurs ordures au bout du passage.

La Mairie a d'ores et déjà réalisé un travail de médiation avec le syndic de copropriété du passage des Panoramas. La division locale de la propreté n'est pas compétente pour agir à l'intérieur du passage (privé avec une servitude de passage). Un rappel au règlement de collecte a également été entrepris auprès de chacun des commerces, tout manquement fera l'objet de verbalisation par la Police municipale.

Une habitante du passage signale que la copropriété va prochainement faire sa demande de subvention et que les travaux de rénovation débuteront dès l'obtention du permis de construire.

Place Colette, du côté de la rue de Richelieu, face à la comédie Française, une poubelle a été retirée. Qu'est ce qui explique son retrait ?

La Mairie a remonté cette situation à la division de la propreté pour constat et programmation d'implantation d'une poubelle de rue au même emplacement.

Le Conseil de quartier demande si la mise en place de la ZTL engendrera une augmentation des effectifs de la Police Municipale

Des précisions sur les effectifs sont encore attendues, mais il est bien prévu que sur la période qui suivra la mise en place de la ZTL, des unités soient déployées pour des opérations de sensibilisation, d'information et de pédagogie qui accompagneront cette nouvelle mesure.

Pour la mise en place de la phase de contrôle et de verbalisation, à partir du printemps 2025, les échanges sont toujours en cours entre la Ville et la Préfecture de Police pour définir l'ensemble des modalités et des moyens qui seront déployés (moyens humains, techniques et leviers juridiques et règlementaires). A la question concernant les résultats de l'enquête publique sur la ZTL, il est répondu que les retours sont attendus à compter du 13 juin 2024.

Points divers

- Un habitant signale que rue des Moulins, du côté de la rue Thérèse, une vanne d'eau est ouverte en permanence depuis plus de 15 jours. Raphaëlle Rémy-LELEU demande au conseiller de faire un signalement via l'application Dans Ma Rue. Il pourra éventuellement transmettre le numéro de signalement à la coordination des Conseils de quartier si celui-ci n'est pas résolu rapidement.
- Un habitant s'inquiète de l'augmentation de la fréquentation pendant les JOP et notamment sur le sujet de la gestion des poubelles de rue. Amine Bouri lui répond que la Mairie de Paris a bien prévu une augmentation de la fréquence de ramassage des poubelles de rue.
- Un habitant se plaint de la présence de nombreux cars de tourisme en stationnement moteur allumé. Raphaëlle RÉMY-LELEU répond que la Police Nationale et la Police Municipale sont régulièrement mobilisées sur ce sujet. Elle reconnaît tout de même qu'il faut faire évoluer la législation sur le sujet. En effet, actuellement un véhicule avec le moteur allumé ne peut être légalement considéré en stationnement, ce qui rend le travail de la police d'autant plus difficile.
- Amina BOURI rappelle aux Conseillers de quartier que la Mairie est à la recherche d'assesseurs pour la journée de scrutin du 9 juin.
- Le Conseil de quartier a identifié seulement 3 pelles Stark fortement dégradées pour le moment. Il continue donc son travail d'identification avant de transmettre sa liste à la Mairie.
- Le Coprésident informe le Conseil que la consultation sur la place de la Concorde ferme le 31 mai. Il invite les habitants à y participer sur la plateforme decider.Paris.
- Un habitant signale qu'il a lu le 27 mars, dans le Figaro, que le groupement syndical des bistrotiers se félicitait de la possibilité de reconduire le dispositif d'extension horaire des terrasses estivales tous les étés. Raphaëlle RÉMY-LELEU répond que les membres du Conseil de Paris l'ont appris de la même manière, par le journal. Elle ajoute que cette possibilité ne fait pas du tout l'unanimité au sein des élus du Conseil de Paris.

- Amina BOURI informe le Conseil que Jacques BOUTAULT et Karine BARBAGLI sont disposés à venir en réunion plénière du Conseil de quartier pour parler de leur délégation.
- Le coprésident propose aux Conseillers d'apporter un petit quelque chose à boire et à manger lors de la prochaine réunion afin d'organiser un pot de fin d'année.

Questions pour la prochaine séance

- Une étude récente sur les pieds d'arbres sera diffusée aux conseillers.
- Le CQ souhaiterait avoir un point de contact pour répondre à ses interrogations concernant les JOP.
- Stéphane Leullier explique qu'il manque des réponses concernant notamment le stationnement résidentiel et les points d'entrée et de sortie de Paris Centre
- Stéphane Leullier demande l'intervention de la Police municipale pour réguler la circulation sur certains points noirs, suite aux reports de circulation liés aux aménagements pour les JO.
- Les professionnels auront-ils également besoin de QR codes pour entrer dans le périmètre restreint pendant les JO ?
- Les habitants s'interrogent sur le nouveau format du G.P.O., ils n'y sont plus invités et ne peuvent donc plus remonter leurs préoccupations.
- La librairie Jousseau qui existe depuis 2 siècles est en conflit avec son syndic. Le syndic gère l'ensemble de la galerie Vivienne pour le compte de l'Institut de France et considère le loyer de cette librairie anormalement bas. Il est donc question de l'augmenter de 30%. Le syndic a pris un expert immobilier pour justifier la hausse de prix. Il semble que le syndic souhaite installer une librairie de luxe à la place. Pas de négociation possible.
Le propriétaire a essayé d'écrire à l'Institut de France mais n'a jamais eu de retour. Il s'étonne qu'une telle institution ne soit pas sensible à la cause de sa librairie. Il demande l'aide de la Mairie. Le Conseil de quartier soutient la demande d'un courrier de la Mairie à l'Institut de France et suggère de l'envoyer aussi à Rachida Dati, Ministre de la Culture, dont le ministère est situé dans le quartier Louvre-Opéra.

Liens utiles

- ✓ Lien vers les comptes rendus :
 - ✓ <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>
- ✓ Lien Twitter :
 - ✓ <https://twitter.com/CQLouvreOpera>
- ✓ Lien vers l'OpenAgenda :
 - ✓ <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>
- ✓ Liens vers les dispositifs de collecte des déchets :
 - ✓ <https://www.paris.fr/pages/trilib-une-nouvelle-approche-du-tri-selectif-3963>
 - ✓ <https://www.paris.fr/recherche/lieux?types=trilib>
 - ✓ <https://www.paris.fr/pages/le-tri-des-dechets-alimentaires-a-paris-24842>
- ✓ Lien vers l'étude de l'APUR sur les commerces à Paris et à Paris Centre en 2023 :
 - ✓ https://www.apur.org/sites/default/files/commerces_paris_2023.pdf?token=5BtLWPRu
- ✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers du PLU :
 - ✓ <https://www.enquete-publique-plu-paris.fr/documents/>
- ✓ Carte interactive des chantiers :
 - ✓ <https://capgeo.maps.arcgis.com/apps/Media/index.html?appid=81b467ca20f64ad29d093fca3e42ce26>